



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
L I B E R T É – É G A L I T É – F R A T E R N I T É



Justine BENIN
Max MATHIASIN
Olivier SERVA
Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE

Victoire JASMIN
Victorin LUREL
Dominique THÉOPHILE

Paris, le 19 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SANTÉ : LES PARLEMENTAIRES GUADELOUPÉENS UNIS POUR QUE LA GUADELOUPE AIT SON SECOND TEP SCANNER

Par un arrêté du 04 février 2020, l'Agence régionale de santé a acté l'annulation de l'installation du second TEP SCAN initialement prévu pour la Guadeloupe.

Pour rappel, cet instrument est utilisé avec le cyclotron et il permet de diagnostiquer, de suivre des cancers ainsi que d'évaluer l'efficacité des traitements pratiqués sur les patients. Le premier TEP SCAN avait été obtenu de haute lutte en 2015 et le Centre d'Imagerie Moléculaire de la Guadeloupe avait ouvert ses portes le 18 juin 2018.

Ce second tep scan était attendu depuis la dernière modification du plan régional de santé en 2018 après la mobilisation de l'ensemble de la classe politique guadeloupéenne au regard du nombre important de pathologies en Guadeloupe. Le déploiement de ce second appareil devait permettre de pallier le volume des besoins à venir, en terme de diagnostic des cancers et de poursuivre les programmes de recherche clinique et de coopération.

Les quatre Députés et les trois Sénateurs de la Guadeloupe expriment ici leur attachement solennel à la parole donnée et au respect de celle-ci.

L'arrêté au terme duquel l'ARS de Guadeloupe acte la suppression de ce dispositif est pour le moins d'une rédaction assez obscure, ne faisant jamais expressément mention à la modification des besoins de l'archipel en la matière. Cette modification est d'autant plus surprenante que la demande est en forte augmentation et que les besoins en matière d'enseignement, de recherches et de formation sont inchangés. Ce sont-là des besoins supplémentaires que le seul Tep Scan de la Guadeloupe ne parviendra pas à combler. Ce d'autant que l'installation de ce Tep Scan était en cohérence avec le plan Chloredécone 4 et la surveillance nécessaire du nombre important de nouvelles pathologies constatées du fait de cette molécule.

A ce propos, les parlementaires s'interrogent sur la concertation ou non du service de médecine nucléaire du Centre Hospitalier et du Centre d'imagerie médical de la Guadeloupe.

Alertés sur le sujet, l'ensemble des parlementaires réagit avec vigueur à cette modification unilatérale et non concertée de la carte du système de soin guadeloupéenne.

Les Sénateurs et Députés de la Guadeloupe s'interrogent également du procédé ainsi que de l'objectif que dissimule cette modification sourde du plan régional de santé.

Devant des faits d'une telle gravité, ils appellent le ministère de la Santé et ses services déconcentrés à revoir leur copie afin que le second TEP SCAN de la Guadeloupe soit installé avant l'année 2022 comme prévu initialement prévu et que le CIMGUA puisse être effectivement sécurisé dans l'intérêt de la santé des guadeloupéennes et des guadeloupéens.